

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176738>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux travaux de l'esprit. Espérons que nous verrons bientôt une société du Musée figurer au rang des institutions utiles de Lausanne.

J. Z.

### Le jour de la Dame, autrefois.

Les jours de fête sont : le Vendredi-Saint, Pâques, l'Ascension, Pentecôte et Noël (Loi ecclésiastique du canton de Vaud, du 19 mai 1863). Attendez, Messieurs! ne fermez pas si vite la porte, il y a encore des fêtes qui demandent à entrer. — Lesquelles, par exemple? — Le jour du Jeûne, avec ses quarante-huit poses de gâteaux, et puis la Dame, s'il-vous-plait. Il est heureux, ma foi, que ces messieurs n'aient voté leur loi que le 19 mai, sans quoi je ne voyais pas un jour de Dame à Lausanne, moi! — Mais, l'avez-vous revue? — Ça, non! Des demoiselles avec deux ou trois jupes, crochées par étages afin qu'on les voie toutes, coudes en arrière, mine pincée, air dévot. Ah bien! par exemple, je vous en souhaite, mes amis, nous ne faisons pas la Dame comme cela de mon temps; c'était une bien autre chanson! Les Parisiens disent qu'il n'y a qu'un Paris au monde. Et le vieux Lausanne donc? La Dame est une fête catholique, populaire, une joie publique. Ce jour donc, on déjeûnait avec de la salée, c'est, je crois, le seul moment du jour où l'on se trouvait assis. Il y avait trop à voir. Les palefreniers des *Balances*, du *Lion-d'Or* et de la *Couronne*, auraient cru le monde perdu s'ils ne s'étaient pas amusés ces jours-là. Vite, le sellier vous faisait des plaques de cuir représentant la silhouette d'un rat, d'un âne, ou d'un cochon, peut-être un peu des trois à la fois. Ce cuir se clouait rapidement à une longue baguette, puis on le frottait bien avec de la craie. Quelque paysan venait-il à passer avec sa femme et ses enfants, regardant tout d'un air niais, paf! paf! paf! Monsieur le paysan et son auguste famille étaient armoirés *tutti quanti* d'un bel et bon âne sur l'épaule. Cela vous apprendra à réfléchir, mes enfants! — Là, dans un coin, un peu à l'écart, un beau fer de cheval. Ce serait bon à prendre! et le paysan regardait à droite et à gauche si personne ne le voyait; nous étions cachés; rassuré, il se décidait à faire la capture, mais crac, le fer, attiré par un fil invisible, décampait, à moins qu'il ne fut fortement chauffé, cas où le paysan le lâchait un peu bien vite. Et ces troupes d'effeuilleuses? On eût dit un jour de marché; seulement les corbeilles étaient pleines d'œufs teints, ou bien de *rampon* (de la mâche pour les puristes); les gamins achetaient, puis *croquaient*, *croquaient*, la rue en était encombrée. Les effeuilleuses préféraient être croquées par les jolis garçons de Lavaux qui venaient les engager. Pendant qu'elles jouaient d'œillades, une bonne aiguillée de long fil retors vous cousait ensemble toute la bande, comme on enfile des perles. La petite cloche de St-François était décorée d'une belle dame; celles de la cathédrale aussi. On allait voir cela, en s'arrêtant chez tous les pâtisseries pour manger des petits pâtés chauds; c'était la mode et on s'en don-

nait. La foule qui visitait le chœur, montait au clocher, à la flèche, était immense.

N'oublions pas les pepins de courge portés ce jour-là sous la grosse cloche, afin qu'ils produisent des fruits aussi gros qu'elle.

J. Z.

Chacun sait que les Japonais, spéculant sur l'amour bien connu des Suisses pour le petit salé, ont cherché à séduire notre ambassade par un cadeau singulier. Attaqué par l'absinthe et l'eau de cerises fédérales, le Japon s'est retranché derrière sa charcuterie; nous voulions le prendre par la boisson, il riposta par la viande. On dit qu'au premier abord, M. Humbert fut dans une grande perplexité; le cas n'avait pas été prévu; les instructions ne disaient rien quant aux petits cochons. En ferait-il du boudin ou de la saucisse à griller, de la galantine ou de la tête marbrée? Les mangerait-il frais ou les mettrait-il au petit sel? Toutes ces questions étaient graves, et furent sérieusement étudiées. Or, il fut résolu qu'on dégusterait le présent de Taïcoum; un attaché sensuel demanda qu'on le servit sur un lit de choucroute; cette proposition fut acclamée, et comme cette denrée bernoise est inconnue au Japon, il fut décidé d'en demander un baril au Conseil fédéral, toujours si bon, si généreux pour notre brillante ambassade. Surgit alors un ennui d'une haute gravité. L'ambassade, quoique si riche en spécialités diverses, ne compte pas un seul charcutier! Comment saignerait-on les petits cochons? Qui les découperait? Qui les assaisonnerait? Ces obstacles n'arrêtèrent cependant point notre ambassadeur, qui se décida à aller de l'avant. Au départ de la malle, l'ambassade se préparait à faire boucherie. — Le télégraphe apprit cette résolution au Conseil fédéral, qui, réuni en séance extraordinaire, envoya une dépêche ordonnant de laisser la vie aux cochons de Taïcoum, et de les conduire en Suisse pour les soumettre à l'admiration des confédérés, curieux de voir des petits cochons de 200,000 fr.; une fois cette admiration satisfaite, ils seront immolés et mangés par les hauts conseils, le peuple n'ayant qu'à les digérer sans y toucher. Remercions en passant le pouvoir d'avoir comblé nos vœux, en jugeant ces animaux dignes de fouler le sol suisse, cette terre de liberté; ils seront reçus avec tous les égards dus à des représentants d'une race étrangère.

Zurich comptait sur les riches soies du Japon; hélas! en fait de soies, nous n'aurons que celles de nos deux petits cochons: on en fera quelques brosses à dents! — Une indiscretion nous permet de donner à nos lecteurs quelques détails sur le menu du banquet, dont les Japonais feront les honneurs: les deux petits cochons seront servis braisés avec une sauce hollandaise aux cornichons; on parle en outre de dindons farcis, mais rien encore n'est résolu à cet égard. Les membres qui ont fait opposition à l'envoi d'une ambassade au Japon seront servis sur une petite table à part, et on ne leur offrira que les deux queues, simplement entourées de papier et isolées sous la cendre. Avis à qui de droit.

On nous cite le trait suivant de pudeur patriotique d'un Lausannois.

Il y a de cela quelques jours, un étranger regardait avec un certain étonnement la misérable construction qui dépare l'entrée de la rue Haldimand, du côté de St-Laurent, et s'adressant à un passant : « Qu'est-ce donc que cette maison qu'on semble avoir religieusement respectée, malgré la reconstruction de toute la rue. »

Le Lausannois, n'osant pas avouer que les propriétaires n'avaient point voulu s'arranger avec les constructeurs, répondit : « Ça, c'est la maison qu'habitait J.-J. Rousseau lorsqu'il donnait des leçons de musique à Lausanne. »

« Dans ce cas, riposta l'étranger, sa musique n'a pas été favorable à l'harmonie de votre quartier. »

Lausanne, le 10 septembre 1863.

Messieurs.

Dans le *Conteur* de samedi dernier, vous rapportiez le fait qu'un photographe a découvert dans l'œil d'un bœuf récemment abattu l'empreinte du pavé de l'abattoir, et vous faisiez remarquer que cette expérience peut être d'un secours précieux à la justice, qui pourrait, par ce moyen, reconnaître l'image du meurtrier dans l'œil de la victime, en admettant que le dernier objet vu avant la mort laisse une empreinte visible sur la rétine.

Vous me permettrez cependant de vous faire observer que les meurtriers n'ont point l'habitude de prévenir les gens qu'ils attaquent; il les prennent ordinairement en traîtres et il en résulte qu'on peut être frappé au moment où l'on contemple sa femme, son enfant, son ami, et que ceux-ci peuvent alors être accusés et convaincus d'assassinat.

On conclut de là que si cette découverte de la photographie peut être très-utile dans certains cas, elle peut aussi conduire aux plus graves erreurs.

Un abonné.

Nous venons de recevoir d'un de nos jeunes compatriotes, M. Ulysse Delessert, une intéressante nouvelle intitulée : *Une nuit terrible*, que nous nous empresserons de publier dans un de nos plus prochains numéros. Nous accueillerons toujours avec un vrai plaisir de semblables essais littéraires, le *Conteur* ayant essentiellement pour but de les provoquer et de les encourager.

## LES TROIS CITRONS.

Parlant ainsi, Carlino coupa le dernier citron. La troisième fée sort, et dit comme ses compagnes : « Donne-moi à boire. » Mais aussitôt le prince lui offre de l'eau, et voilà qu'il lui reste dans les mains une belle jeune fille, fraîche comme un œillet qui s'épanouit au matin. C'était la créature la plus enchantresse qui soit jamais tombée du ciel sur la terre. Le prince perdant la tête de surprise et de joie se demandait s'il était le jouet d'une illusion. Le sourire de la fée l'eût bientôt rassuré; elle accepta la main que

lui offrait le prince et ce fut elle qui demanda la première à se rendre auprès de ce bon roi des Tours-Vermeilles. « Ma chère âme, dit Carlino, nous ne pouvons entrer au château comme deux bourgeois qui reviennent des champs. C'est en princesse qu'on doit vous recevoir. Attendez-moi dans cette retraite, je cours chercher des pâures dignes de vous, avec les équipages et la suite qui ne vous quitteront plus. »

Quand la jeune fille fut seule elle eut peur. Tremblante, elle regarda autour d'elle et vit, près de la fontaine un vieux chêne, dont le tronc creusé par les ans lui offrait un abri. Elle monta dans l'arbre et s'y cacha tout entière, hormis sa tête charmante que le feuillage encadrait, et qui se réfléchissait dans l'onde transparente. Or, il y avait dans les environs une esclave, une négresse que sa maîtresse envoyait tous les matins chercher de l'eau à la fontaine. Lucie arriva comme de coutume avec sa cruche sur l'épaule, mais au moment de la remplir, elle vit dans l'eau l'image de la fée. La sottise, qui ne s'était jamais regardée s'iragina que cette figure était la-sienne, et s'écria : « Pauvre Lucie! toi si belle, si fraîche! et la patronne t'envoie comme une bête de somme chercher de l'eau. Non, jamais! » Et dans sa vanité, elle cassa sa cruche et revint à la maison. Quand sa maîtresse lui demanda pourquoi la cruche était brisée elle répondit en haussant les épaules : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. » Sur quoi la patronne lui donna un petit baril de bois, en lui ordonnant d'aller aussitôt le remplir. La négresse courut à la source, et regardant avec amour l'image qui tremblait dans l'eau, elle dit : « Non, je ne suis pas un singe comme on le répète; je suis plus belle que ma maîtresse. C'est aux ânes à porter un tonneau! Elle brisa le baril et s'en retourna en grondant.

Quand la patronne demanda où était le baril, l'esclave répondit : « Un âne m'a heurté, le baril est tombé, tout est cassé. » A ces mots, la maîtresse saisit un balai et donna à l'africaine une verte leçon; puis, prenant une outre de cuir : « Cours, misérable taupe, lui dit-elle; si tu ne m'apportes pas cette outre pleine d'eau je te blanchirai la peau de la bonne façon. La négresse, saisie de crainte courut à la fontaine, mais retrouvant l'image souriante : « Non, cria-t-elle, en colère, je ne serai point une porteuse d'eau! » Et, retirant de sa tête la grande épingle qui retenait son chignon, perça l'outre de plusieurs trous d'où l'eau s'échappait. La fée cachée dans l'arbre se prit à rire; la négresse l'aperçut et comprit tout. « Bon, dit-elle, c'est toi qui m'as fait battre, tu me le paieras! » Puis, de sa voix la plus douce : « Que faites-vous là-haut, jolie fille? demanda-t-elle. Et la fée se mit à consoler l'esclave et à causer avec elle. Elle lui conta tout ce qui lui était arrivé avec le prince qui devait arriver en grand équipage pour conduire sa fiancée au roi. La malicieuse africaine conçut une idée abominable : « Madame, dit-elle, votre époux approche, vos cheveux sont en désordre, laissez-moi vous coiffer. La méchante esclave dénoua les cheveux de la fée, et commença à la peigner; puis, tout à coup, prenant sa grande épingle, elle la lui enfonça dans le cerveau. Aussitôt la fée devint un pigeon ramier et s'élança dans les airs. Sur quoi l'horrible négresse prit la place de sa victime, et allongea sa tête noire au milieu du feuillage.

Le prince, en arrivant avec une longue suite, fut tellement étonné de trouver un corbeau où il avait laissé un cygne qu'il faillit en perdre le sentiment. Tout en maudissant les fées qui s'étaient joués de sa crédulité, Carlino, en véritable prince, ne voulut pas manquer à sa parole. Il tendit galamment la main à Lucie, tout en poussant des soupirs à déraciner les arbres de la forêt. Quant on eut habillé l'africaine en princesse, Carlino la fit asseoir à sa droite, dans un magnifique carrosse attelé de six chevaux blancs. Ce fut dans cet équipage qu'il reprit le chemin du palais, avec la joie d'un condamné qui a déjà la corde au cou.

(La fin prochainement).

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.